



GRAND NANCY : soutien complémentaire aux soins médicaux

En complément des dispositifs législatifs et réglementaires, l'association facilite l'accès aux droits, notamment en matière de soins et de santé, aux personnes en situation de vulnérabilité (public dont les revenus sont au-dessus du seuil d'accès à la CMU-complémentaire mais insuffisants pour souscrire à un contrat complémentaire satisfaisant).

Thème(s):

Santé

Public ciblé:

habitants des quartiers

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) une garantie santé négociée pour répondre aux besoins du public,
- 2) une instance de représentation des publics précaires (Conseil régional pour les personnes accueillies et accompagnées Grand Est, militants ATD Quart Monde),
- 3) un réseau exemplaire de partenaires locaux, départementaux et régionaux.

Descriptif de l'action:

L'association AD2S accompagne les publics fragilisés pour leur permettre d'accéder à un contrat complémentaire santé collectif afin qu'ils ne renoncent plus aux soins en raison du coût que cela représente. Une convention de partenariat, pour faciliter l'accès aux soins et aux avantages d'un contrat complémentaire santé collectif aux publics en situation de précarité, a été signée entre le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la métropole du Grand Nancy, l'union départementale des CCAS et l'association AD2S. De nombreux habitants des quartiers éligibles aux prestations sociales ne les demandent pas, à cause notamment de la complexité administrative, de la lourdeur des démarches, de la fracture numérique et du manque d'accès à l'information des personnes sur leurs droits.

AD2S développe, par ailleurs, les compétences et connaissances des membres adhérents de l'association pour accompagner les usagers à devenir des acteurs responsables de leur santé. Elle constitue, en lien avec les organismes partenaires, un lieu de partage qui favorise les échanges et met en œuvre des actions d'information et de formation au bénéfice des membres de l'association.

Plus d'informations
